



Manuel d'utilisation pour laveur d'yeux de sécurité



Modèle LV14



SOMMAIRE

- 1.** Description / Utilisation Page 2
- 2.** Caractéristiques techniques Page 2
- 3.** Emplacement Page 2
- 4.** Installation Page 3
- 5.** Contrôles de sécurité Page 3
- 6.** Pièces détachées Page 4
- 7.** Garantie Page 4
- 8.** Fiche de contrôles pour l'utilisateur Page 5
- 9.** Annexe – Schéma Page 6



1. DESCRIPTION / UTILISATION

Pour la sécurité des personnes, les douches et laveurs d'yeux de sécurité sont indispensables dans les locaux où des risques de projection de produits dangereux existent. Ils sont donc recommandés dans les industries chimique et pharmaceutique, agroalimentaire et automobile, laboratoires de chimie, de pétrochimie et de biochimie, les ateliers municipaux, les garages et les imprimeries, les universités, lycées et collèges, les hôpitaux et les cliniques, les stations d'épuration et les piscines...

Les équipements de premier secours comme les douches et laveurs d'yeux de sécurité doivent être installés à proximité des zones de danger. Leur accès doit être aisé et signalé clairement à l'aide de pictogrammes normalisés (fournis avec nos équipements).

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Laveur d'yeux de sécurité pour usage intérieur
- Conforme aux normes EN 15154-2 et NF X 15-221
- Fixation murale
- Commande manuelle
- Tuyauterie en acier galvanisé + peinture époxy grise RAL 7040
- Vasque en inox + peinture époxy verte RAL 6032
- Alimentation en eau : M ½”
- Évacuation : F 1 ¼”
- Débit du laveur d'yeux : 15L /min
- Poids : 3,2 KG

3. EMPLACEMENT

Les laveurs d'yeux de sécurité doivent être installés à proximité des zones de danger. Ils doivent être accessibles à 10 secondes ou 30 mètres maximum. En cas de risques d'accidents simultanés, nous préconisons plusieurs équipements de premiers secours.

Les équipements de premiers secours doivent être visibles et clairement identifiables à l'aide des pictogrammes normalisés fournis avec.

Les laveurs d'yeux doivent être connectés à l'alimentation en eau.

La pression minimale d'alimentation doit être de 2 bars. La pression maximale d'alimentation doit être de 3 bars.

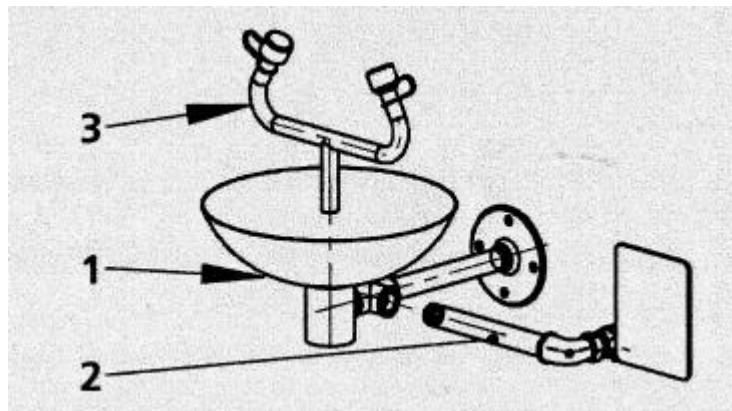
Le personnel de l'entreprise doit être formé à l'utilisation des équipements de premiers secours.



4. INSTALLATION

Après avoir reçu vos équipements, merci de bien vérifier que vous avez reçu les différents éléments composant votre laveur d'yeux, à l'aide du schéma ci-dessous.

Puis, assemblez votre laveur d'yeux à l'aide du schéma ci-dessous.



Nous vous rappelons que les laveurs d'yeux de sécurité doivent être montés et installés par un personnel qualifié (plombier...).

5. CONTROLES DE SÉCURITÉ

Afin de garantir le bon fonctionnement de la douche, nous recommandons vivement de vérifier son état au minimum une fois par semaine.

Contrôles quotidiens :

- Vérifier le bon fonctionnement des vannes

Contrôles mensuels :

- Vérifier le bon fonctionnement des vannes
- Vérifier le bon écoulement de l'eau
- Vérifier la présence et le bon état des pictogrammes de normalisation

Ces vérifications doivent être effectuées par votre service de maintenance. En cas de doute ou pour toute question éventuelle, il y a lieu de contacter votre revendeur habituel. Reportez-vous à la fiche de contrôle.

Il convient de nettoyer votre laveur d'yeux avec de l'eau savonneuse uniquement, afin de ne pas la détériorer. Nous vous

rappelons que vous devez porter, pour toute intervention, des équipements de protection individuelle adaptés.

6. PIECES DETACHEES

Eléments :

- Aérateur de robinet : Référence **L435AG75**
- Caches aérateurs, lot de 2 : Référence **91AA75**
- Double jet rince-yeux : Référence **RO9000**
- Plaque d'ouverture de vanne: Référence **J853**
- Vanne ¼ tour M/F G ½" : Référence **P849**
- Vasque laveur d'yeux : Référence **U452AJ75**
- Plaque signalétique pour laveur d'yeux de sécurité : **V669**

7. GARANTIE

Votre laveur d'yeux de sécurité est garantie pour une période de 12 mois contre tout vice de fabrication et dans les conditions normales d'utilisation, à compter de la date indiquée sur le bon de livraison.

Notre garantie s'applique exclusivement en cas de défectuosité provenant d'un vice de conception ou d'un vice caché. La présente garantie couvre exclusivement le remplacement des matériels ou des pièces reconnues défectueuses par nos services qualité et technique, seuls qualifiés pour en juger. Elle est strictement limitée à la réparation de l'appareil dans nos ateliers.

Les pièces détachées sont garanties 3 mois après leur mise en place.

La présente garantie ne pourra être mise en œuvre dans les cas suivants :

- Le matériel n'est pas stocké, utilisé ou entretenu par l'utilisateur conformément aux usages
- En cas de détérioration du matériel par l'utilisateur ou un tiers
- Le matériel a subi une modification ou une réparation par l'utilisateur ou un tiers sans notre accord écrit au préalable
- En cas de mauvaise utilisation du matériel
- En cas d'usure normale du produit
- En cas de mauvaise installation du matériel
- En cas de dommages causés par la corrosion.

La mise en œuvre de la garantie n'aura pas pour effet d'en proroger la durée. Notre garantie cesse de plein droit dès lors que l'acheteur ne nous a pas averti du défaut constaté dans un délai de 7 jours à partir de sa découverte, date qu'il lui incombe de prouver.



8. FICHE DE CONTROLES POUR L'UTILISATEUR

	OUI	NON
Les vannes fonctionnent correctement		
L'écoulement en eau fonctionne correctement		
Les pictogrammes normalisés sont visibles et en bon état		
<u>Remarques :</u>		
Date :		
Par :		
Signature		



Annexe – Schéma

